

CIRCULAIRE RÉGIONALE 2022-2023

Championnat d'Académie et Inter - Académique Gymnastique Rythmique

*Équipes Lycées/Collèges Établissement & Excellence
Critérium Promotion
Critérium Découverte*

ORGANISATION GÉNÉRALE

DATE - LIEU

Mercredi 12 avril 2023 La Soucoupe - Saint Nazaire 44

HORAIRES

Horaires

10h00- 10h30 : Accueil des équipes

Vérification des licences, documents à remettre sous pochette transparente : fiche composition équipe

16h30 : Fin de compétition

ORGANISATEURS

Solène BILLARD : Collège Jean Moulin Saint Nazaire

Bruno COLOMBIER : SRUNSS Nantes : 06 07 11 00 90

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENTS ET PRÉCISIONS

Collèges	Lycées
Composition des équipes : Établissement : 4 à 6 compétiteurs (Mixité autorisée) Excellence : 5 à 7 compétiteurs (Mixité autorisée)	
Formule de compétition : Équipe Établissement Cerceaux Une équipe est composée de 2 groupes. 2 prestations de 2 à 4 gymnastes. 2 enchaînements libres à choisir. Musique libre à choisir. Classement par addition des notes des 2 prestations.	Formule de compétition : Équipe Établissement Cerceaux Une équipe est composée de 2 groupes. 2 prestations de 2 à 4 gymnastes 2 duos autorisés. 2 enchaînements libres à choisir. Musique libre à choisir. Classement par addition des notes des 2 prestations.
Formule de compétition : Equipe Excellence Massues Une équipe est composée de 4 à 6 gymnastes. 2 passages. 1 enchaînement libre. Musique libre à choisir. Classement par addition des notes des 2 passages.	Formule de compétition : Equipe Excellence Massues Une équipe est composée de 4 à 6 gymnastes. 2 passages. 1 enchaînement libre. Musique libre à choisir. Classement par addition des notes des 2 passages.

Critérium découverte

Programme de "plaisir et découverte de la GRS", ouvert à tous les élèves.

Composition des équipes :

5 à 10 gymnastes tous du même établissement ; 1 jeune officiel souhaité (voir chapitre JO).

Pour faciliter la vie des AS, en cas d'équipe incomplète dans ce programme qui n'est pas évalué, un élève engagé en compétition (programme au choix) est autorisé à passer avec ses camarades.

Contenu :

- musique libre de 1'30 à 2 minutes ; voix et paroles sont autorisées.
- l'équipe présente un enchaînement avec au moins 3 types d'engins, composé à partir de ces notions :
 1. occuper tout l'espace, on se déplace, on travaille sur place (on réalise des formations)
 2. travailler tous ensemble et en groupe, grands ou petits, tout seul peut-être aussi, mais sans abus
 3. échanger tous ensemble ou par groupes (à 2, à 3 ...)
 4. réaliser des collaborations c'est-à-dire jouer sans échanger, tous ensemble et en sous-groupes
 5. manipuler les engins de manière variée et dans l'esprit de la Gymnastique Rythmique.
 6. varier le travail corporel : déplacements, équilibres, tours, sauts, pas rythmés, passage au sol...
 7. jouer avec la musique : on repère la mélodie, les phrases, les accents, les rythmes...

N.B. le code scolaire est un outil de travail précieux pour enrichir les chorégraphies.

Principe de fonctionnement :

- Les engins non utilisés immédiatement sont positionnés autour du praticable au début de la prestation.
- Les gymnastes qui ne passent pas sont en attente sur le bord du praticable (pas de chorégraphie).
 - L'ordre d'entrée des gymnastes est libre.
- Un engin ne peut pas être lancé à l'extérieur du praticable sans être récupéré par un élève de l'équipe.
- Les positions maintenues en appui sur une ou plusieurs gymnastes et les porters avec ou sans contact avec le sol sont autorisées ; les pyramides sont interdites (CF Code UNSS).
- L'engin peut être utilisé comme un décor pour une durée très brève (CF Code UNSS)

Jugement :

Il n'y a pas de jugement. La rencontre est un moment de convivialité pour montrer le travail réalisé durant les mois de formation ; c'est aussi un moment pour découvrir le travail des autres pratiquants.

Criterium promotion

Ce programme s'adresse à des gymnastes qui souhaitent s'engager dans une pratique compétitive.

Tout élève peut s'engager dans ce programme à l'exception des élèves relevant des niveaux "Excellence" évoqués en "Pôle compétition".

Composition des équipes et classement :

Equipe de 4 à 7 gymnastes + 1 JO ; 2 classements : "Collège " et "Lycée".

Une bonification de 0.10 pt est accordée aux équipes de 5 gymnastes.

Une bonification de 0.20 pt est accordée aux équipes de 6 ou 7 gymnastes

Contenu :

Enchaînement libre avec au choix des engins identiques (ex : 7 ballons) ou mixtes (ex : 3 cerceaux et 2 ballons).

La musique est libre, d'une durée de 1 mn 30 à 1 mn 50 ; voix et paroles sont autorisées.

La composition suit les règles du code de pointage UNSS avec les adaptations suivantes :

2 points sont validés au maximum dans chaque rubrique ; note maximale : 8 points.

L'exécution est notée selon le code de pointage UNSS

- 10 pts : exécution corporelle
- 10 pts : exécution à l'engin

MUSIQUE

Au moment de l'inscription sur opuss et **avant le 1^{er} avril**, l'A.S adresse à l'organisateur solene.billard@laposte.net un fichier numérique (MP3) de la musique utilisée pour la représentation en intitulant le fichier de la façon suivante (le tout séparé par un tiret _):

« Niveau de compétition_catégorie (LYC ou COL) _VILLE_nom de l'établissement_composition.mp3 »
(Ex : EE_Lyc_NANCY_Poincaré_trio.mp3)

À son arrivée à l'accueil, l'A.S doit également disposer d'une copie numérique du fichier musique sur **clé USB**.

Les AS qui n'auront pas envoyé la musique comme indiqué ci-dessus passeront SANS MUSIQUE.

JEUNES JUGES/JEUNES COACHS

Jeune Juge

La présence des Jeunes Juges est obligatoire . Merci de bien vouloir munir le Jeune Juge du nécessaire (code UNSS, chrono, calculatrice, carnet de brouillon).

Jeune Juge en Excellence : obligation de présenter un Jeune Juge formé sur ce niveau de compétition.

Jeune Coach

La présence d'un Jeune Coach est obligatoire, il est intégré dans la composition de l'équipe (voir fiche sport).

CHAMPIONNAT DE FRANCE

31 mai au 2 juin 2023 à Besançon

DEMANDE DE REPECHAGE

Les équipes souhaitant demander un repêchage doivent renseigner la demande de repêchage « en annexe » et l'envoyer au Service régional dans les plus brefs délais.

INSCRIPTIONS

SUR OPUSS

Vous devez inscrire nominativement vos élèves (compétiteur et JO) **avant le 01 avril 2023 à 12H00**.

DOCUMENT A PRÉSENTER A L'ACCUEIL

Vous présenterez à l'accueil le jour de la compétition, l'impression de la liste de vos inscrits signée par le chef d'établissement.

ANNEXES / LIENS

Etablissement Règlements et documents utiles

Composition d'équipes, formules et précisions : cf. Fiche Sport Nationale 2022/2023 + SR Nantes

- CODE UNSS GR 2020 /2024 Formation JO Juges
- Je suis Jeune juge en GR 2020-2024
- Je suis jeune coach
- Se référer au règlement fédéral UNSS et à la « fiche sport » GR disponible dans l'onglet « SPORTS » sur :
- <https://unss.org/sports> (fiche sport, dispositions générales et règlements spécifiques)
- <https://unss.org/blog/consulter-le-pndss/> (PNDSS) –

Fiche Sport

Programme détaillé

Composition des équipes (Opuss ou spécifiques activités)

Formulaire de demande de repêchage